



Eliane Naïke et Elyett Rasendratsirofo

Qu'est-ce que les gens ne feront pas pour se faire remarquer, dans cet ici-bas éphémère ! Parmi ce genre de créatures qui, dans quelques années, n'oseront même plus se regarder dans un miroir, deux dames qui furent respectables à une certaine époque à jamais révolue. Quelle mouche les a donc piquées pour se permettre de se porter témoins de réalités, alors qu'elles résident hors de la Grande île de Madagascar ?

Il s'agit d'Eliane Naïke et d'Elyett Rasendratsirofo. La première a été une sénatrice de Morondava, du temps de Ravalomanana, au teint plus qu'europpéen dont personne n'avait jamais entendu parler vraiment tellement elle était discrète. Mais lorsqu'on pactise avec le diable, il faut en subir les conséquences. Impliquée profondément dans des complots aussi absurdes que vains, elle, la dame qui vivait dans le luxe et l'opulence, s'est retrouvée confrontée à la loi qui est dure (***dura lex, sed lex***) et vis-à-vis de laquelle personne ne peut être au-dessus indéfiniment. Arrêtée et emprisonnée, elle a eu le bénéfice de posséder la nationalité française, comme si cette dernière était la clé du paradis. Et, elle réside dans son pays d'adoption depuis de longs mois déjà. Mais son désir de vengeance (prenons cet angle plutôt celui qui s'incline sur les milliards de Marc Ravalomanana) est devenu sa raison d'être, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ainsi, aveuglée par ce désir, elle utilise ses connaissances pour déverser sa vomissure au nom de la liberté d'expression. Derniers mensonges en date : ceux débités à Genève, le 10 juin 2010. Ce dans le cadre du 14eme Conseil des Droits de l'homme (31 mai au 18 juin 2010). Effectivement, elle a été entendue mais pour ce qui est d'avoir été écoutée, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Le tribunal de l'Histoire sera impitoyable, le moment venu. C'est pourquoi, je transcris, ici, ses déclarations afin qu'il reste une preuve de son infamie d'ici cinq ans, dix ans.

